COMMUNE DE MONTREUX

Préavis No 41/2019

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de Montreux Acrobaties, à porter au budget 2020

Date et lieu proposés pour la séance de commission :

le mercredi 20 novembre 2019

à 20 h 00 à la Rue de la Gare 30 à Montreux

Version du 29 octobre 2019

Table des matières

1 Objet du préavis 2
2 Préambule 2
3 Développement 2
3.1 Montreux Acrobaties 2017 2
3.2 Montreux Acrobaties 2020 3
3.3 Budget 4
3.4 Retombées 5
4 Conséquences financières 5
5 Développement durable 5
5.1 Social 6
5.2 Economique 6
5.3 Environnemental 6
6 Position de la Municipalité 6
7 Conclusions 7

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de la manifestation *Montreux Acrobaties* en 2020.

2 Préambule

Lors de sa séance du 29 avril 2016, votre Conseil acceptait le préavis No 15/2016 relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de dix manifestations dans le cadre des 150 ans de la FSG Montreux. Afin de fêter ce jubilé, un programme de plus d'une dizaine de manifestations avait été imaginé tout au long de l'année 2017. Parmi ces manifestations, certaines avaient essentiellement un caractère interne à la société, d'autres étaient plus dans la tradition des évènements sportifs organisés par une section de gymnastique. Enfin, plusieurs manifestations revêtaient un caractère exceptionnel, en particulier les commémorations liées à l'inauguration de la statue du gymnaste chinois Li Ning, le Montreux Acrobaties et le show gymnique international *Natalis*.

Au moment du dépôt du préavis, il était précisé que le projet de la FSG Montreux devait encore évoluer et que, si l'organisation de certaines manifestations était bien connue, les trois évènements listés ci-dessus sortaient de l'ordinaire. Afin de faire face à l'envergure prise par ces trois manifestations, votre Conseil a accepté le préavis No 07/2018 relatif à l'octroi d'une subvention complémentaire de CHF 100'000.- en faveur de l'Association 150 ans Montreux Gymnastique pour l'organisation de Montreux Acrobaties 2017 en date du 9 mars 2018.

L'Association Montreux Acrobaties a approché la Municipalité afin de présenter le projet de cette deuxième édition et de solliciter une subvention communale à hauteur de CHF 100'000.-. Après analyse du projet, la Municipalité propose au Conseil communal d'y répondre positivement, en rappelant que l'accueil de manifestations sportives d'envergure est l'un des quatre principes de la politique communale en matière de sport.

3 Développement

3.1 Montreux Acrobaties 2017

Organisée les 23 et 24 septembre 2017, la première édition de Montreux Acrobaties a rencontré un succès populaire indéniable. Les organisateurs estiment entre 60'000 et 65'000 le nombre de personnes venues gratuitement admirer plus de 350 sportifs pratiquer l'une des 42 disciplines présentées. De plus, 3'000 jeunes ont également pu essayer certains de ces sports. Pour arriver à un tel résultat, la complexité de l'organisation de cette manifestation a, par rapport aux prévisions initiales, fortement augmenté et les coûts également.

Comme expliqué dans le préavis No 07/2018, au moment du dépôt du préavis No 15/2016, le concept de cette manifestation était certes déjà avancé, mais le budget était encore soumis à diverses incertitudes. L'utilisation du personnel de la protection civile et la nécessité d'inciter un maximum de visiteurs à venir en transports publics, en instaurant la gratuité de la ligne de bus VMCV 201, ont notamment eu des impacts financiers non négligeables et non planifiés initialement. Enfin, les contraintes fixées ont obligé les organisateurs à installer les infrastructures dans des délais très serrés, mais surtout des structures rapidement

démontables en cas de congestion du trafic sur l'autoroute. Au final, cela a obligé les organisateurs à revoir complètement leur concept d'aménagement. Le bilan final des organisateurs montre bien le succès de cette manifestation, mais aussi sa complexité, tout en détaillant de manière transparente l'évolution de ces charges. Cependant, les recettes de Montreux Acrobaties n'ont pas augmenté en regard des charges et de l'affluence lors de ce week-end. Cela s'explique notamment parce que la priorité des organisateurs s'est portée, pour cette première édition, vers le succès populaire de la manifestation et donc vers la qualité et la sécurité du spectacle. La seule coordination nécessaire pour garantir des infrastructures sûres et permettant d'être montées/démontées dans un temps très restreint représentait un gros défi pour le comité de bénévoles. En conséquence, le temps a manqué aux organisateurs pour relancer une recherche de sponsoring supplémentaire et pour mieux garantir un retour suffisant des recettes sur la vente des boissons et nourritures, principale source de recettes directes pour l'organisateur.

Au final, le bilan financier fut nettement moins positif que le bilan sportif et populaire. La manifestation a débouché sur un total de charges de CHF 872'338.- et une perte de CHF 309'779.-. Afin de réduire ce déficit, des soutiens supplémentaires ont été accordés de la part du Canton, de la Commission intercommunale de la Taxe de séjour ainsi que de la Commune de Montreux. Les organisateurs ont également travaillé d'arrache-pied afin de réduire les créances et trouver des solutions de paiement. À ce jour, l'entier des créanciers ont été payés.

3.2 Montreux Acrobaties 2020

Une nouvelle association, indépendante de la FSG Montreux, a été créée le 27 juin 2018 dans le but d'organiser cette seconde édition. Le comité directeur est composé des mêmes personnes que lors de l'édition 2017 mais avec une rocade au niveau de la présidence. En plus de déjà travailler sur l'édition 2020, ce comité a mis sur pied la première édition du repas de soutien à la manifestation qui a fait salle comble en réunissant 400 personnes le 27 septembre dernier au 2m2c.

Le concept imaginé pour 2020 est sensiblement le même que celui de 2017 avec des démonstrations de nombreux sports acrobatiques dans un secteur compris entre l'Eurotel et la Place du Marché, y compris la Grand'Rue. Un « monde » supplémentaire sera ajouté, celui des acrobaties avec une balle ou un ballon. Une différence majeure concerne la durée puisque les organisateurs prévoient trois jours et demi de festivités du vendredi soir au lundi soir contre deux jours en 2017. Cette décision vise à mieux rentabiliser les infrastructures provisoires coûteuses et profiter du week-end prolongé par le lundi du Jeûne. Ainsi, Montreux Acrobaties se déroulera du vendredi 18 au lundi 21 septembre 2020. Les organisateurs souhaitent à nouveau pouvoir occuper la Grand'Rue durant la manifestation.

L'édition 2020 de Montreux Acrobaties poursuit les buts suivants :

- proposer un spectacle et des démonstrations uniques, accessibles à tous en pleine ville ;
- promouvoir le sport en général, les sportifs acrobatiques en particulier et faire découvrir des disciplines souvent invisibles et méconnues : sports acrobatiques regroupant 9 « mondes » ;
- promouvoir notre ville, notre région, le Canton de Vaud ;
- faire profiter l'économie locale des retombées directes et indirectes d'un évènement sportif unique.

La Municipalité a décidé de préaviser favorablement à l'organisation d'une seconde édition de Montreux Acrobaties, sous réserve d'une coordination et priorisation avec les autres manifestations programmées à cette date-là. Il s'agit donc de présenter un concept qui tienne notamment compte de l'organisation de la manifestation *Montreux Tattoo Convention* ainsi que des besoins des hôteliers qui accueilleront des délégations dans le cadre des championnats du monde de cyclisme.

La Municipalité a également décidé de répondre favorablement à la demande de fermeture partielle de la Grand'Rue. Cet accord est conditionné à une réouverture durant la nuit de la voie de circulation du côté amont durant les 4 jours de la manifestation. Par ailleurs, il est demandé aux organisateurs de prévoir un dispositif qui garantisse en tous temps l'accès et la sortie aux parkings du Forum, de Cité-Centre et de l'Eurotel. Comme lors de l'édition précédente, en plus de ces mesures, les organisateurs devront garantir des solutions pour les riverains de ce périmètre.

3.3 Budget

Le budget prévisionnel 2020 figure dans le tableau ci-dessous. Les organisateurs tablent sur un total de charges et de recettes équilibré estimé à CHF 980'000.-. Une subvention communale à hauteur de CHF 100'000.- est sollicitée, en plus des prestations usuelles offertes aux organisateurs.

Dépenses	**980'000**	**Recettes**	**980'000**
Marketing - communication	220'000	Entrées - F&B - initiations - loterie	175'000
Infrastructures	270'000	Subventions institutionnelles	160'000
Mandats	100'000	Sponsoring en prestations	150'000
Sanitaire - sécurité	90'000	Sponsoring en cash	150'000
Engagement	85'000	Subvention Commune de Montreux	100'000
F&B (nourriture et boisson)	60'000	Mécénat	80'000
Comités - bénévoles	50'000	Club des Accrocs (club de soutien)	80'000
Animation	30'000	Crocs d'acro (repas de soutien)	30'000
Administratif	30'000	Droits marketing	20'000
Divers et imprévus	25'000	Infrastructure (vente)	20'000
Hébergement	20'000	Location de stands - merchandising	15'000

Globalement, les recettes budgétées paraissent plutôt optimistes et ceci notamment en regard des comptes de l'édition 2017. À ce jour, il est difficile de se faire une idée plus précise sur la capacité des organisateurs à réunir ces montants, notamment de sponsoring. Afin d'améliorer les produits, notons que les organisateurs pensent rendre la manifestation payante, par exemple sous la forme d'un ticket d'entrée incluant des prestations (comme les transports publics et une boisson). Les organisateurs regardent aussi comment capter une plus grande part des recettes des stands de consommation, ce qui avait été l'un des points financiers critiques de la première édition.

La Municipalité est favorable à octroyer une subvention d'un montant de CHF 100'000.- en faveur de l'édition 2020. Ainsi, cette subvention correspondrait à un ratio de 10.2 % des recettes, soit dans la moyenne plutôt basse par des autres subventions accordées aux manifestations sportives, pour lesquelles le taux varie généralement entre 10 et 20 %. Dans le cadre de la convention de subventionnement qui sera réalisée avec l'Association Monteux Acrobaties, la Municipalité entend faire mention d'une non-entrée en matière de la Commune en cas de résultat financier négatif.

3.4 Retombées

Les retombées espérées sont nombreuses et concernent différents aspects.

En se déroulant sur quatre jours, Montreux Acrobaties générera des retombées économiques au niveau des hôtels et surtout des restaurants et des commerces locaux. En ce sens, une demande de soutien financier sera adressée à la Commission intercommunale de la taxe de séjour. D'autres acteurs locaux bénéficieront largement de la présence de ces manifestations. Citons notamment des entreprises actives dans le secteur de la communication, de la location d'infrastructures mobiles ou encore de la sécurité.

Il ne fait aucun doute que, tout comme lors de l'édition 2017, la manifestation suscitera l'intérêt de nombreux médias. Les médias sociaux et Internet seront également d'excellents vecteurs et relais pour ces festivités. Sous forme d'exemple, la vidéo de résumé de l'édition 2017 a été visionnée plus de 116'000 fois uniquement sur Facebook. Les organisateurs investiront à nouveau une partie importante du budget dans la communication afin de faire parler de manière conséquente de la manifestation avant et durant celle-ci.

En plus des retombées économiques et médiatiques, la Commune bénéficiera de retombées au niveau de l'image tant d'un point de vue sportif qu'au niveau de la promotion de Montreux en Suisse. Cela concerne principalement la mise en avant de la capacité de la Commune à accueillir et organiser des manifestations sportives d'envergure, mais également la volonté de promouvoir la pratique d'activités sportives. La population résidente ou de passage profitera également largement de ces animations.

4 Conséquences financières

Au 30 septembre 2019, les fonds disponibles en trésorerie s'élevaient à CHF 4 millions. Le total des emprunts bancaires se montait à CHF 75 millions.

Le montant sollicité sera porté sur le compte 170.3653 *« subventions »* du budget communal 2020. Son amortissement immédiat par le compte de bilan 9281.180 *« provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public »*, dont le solde comptable au 1er janvier de cette année est de CHF 611'001.-, sera quant à lui préalablement inscrit sur le compte budgétaire 170.4801 *« prélèvement sur fonds »* des budgets correspondants.

5 Développement durable

Le développement durable est l'un des fondements de la politique municipale depuis de nombreuses années. Le projet présenté ici tient compte d'aspects essentiels dans ce domaine.

5.1 Social

Compte tenu de la diversité des évènements proposés, les personnes de tous les âges, de toutes les origines et de tous les milieux sociaux sauront y trouver leur intérêt. La population pourra notamment rencontrer les clubs locaux et s'initier à plusieurs disciplines. Tout comme ce fut le cas lors du 50e anniversaire de la Commune, Montreux Acrobaties permet également à l'ensemble des acteurs de la vie associative de disposer d'une vitrine emblématique permettant de présenter leurs activités.

5.2 Economique

Comme stipulé au point 3.4 du présent préavis, l'organisation d'une telle manifestation sportive génère des retombées économiques pour l'hôtellerie, la restauration, les commerces et pour les entreprises locales et régionales.

5.3 Environnemental

Le comité a d'ores-et-déjà intégré la notion de respect de l'environnement dans ses principes d'organisation. Un soin particulier sera notamment porté à la production et au tri des déchets. Par ailleurs, les organisateurs feront la promotion des transports publics pour se rendre sur le lieu de la manifestation puisqu'il est prévu de combiner un ticket d'accès qui intègre la gratuité des transports publics.

6 Position de la Municipalité

La Municipalité est convaincue de l'intérêt d'organiser une seconde édition de Montreux Acrobaties qui répond aux quatre principes de la politique communale en matière de sport :

- soutenir les associations sportives dans le cadre de leurs activités par des mesures financières et logistiques ;

- promouvoir et soutenir la pratique d'activités sportives par la population sous toutes ses formes, indépendamment de l'âge, du sexe, de la condition physique ou des moyens financiers ;

- encourager, soutenir, réaliser et développer les manifestations sportives ponctuelles, régulières ou exceptionnelles quelle qu'en soit l'importance ;

- mettre à disposition, entretenir, améliorer et développer les infrastructures sportives.

La Municipalité relève le dynamisme dont fait preuve l'Association Montreux Acrobaties en mettant sur pied une telle manifestation, tout en ayant tiré les enseignements par rapport à l'édition de 2017. Le beau succès rencontré lors de leur récent repas de soutien démontre que cette manifestation rencontre déjà un engouement remarquable.

Ces perspectives méritant d'être soutenues, la Municipalité vous demande, dès lors, d'accepter l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de cette manifestation pour l'année 2020. Un bilan sera fait, avec les organisateurs, après l'édition 2020. Il conditionnera l'éventuel soutien à une troisième édition qui serait à nouveau soumis à votre Conseil compte tenu du montant de la subvention et du caractère non-annuel de cet évènement.

7 Conclusions

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 41/2019 de la Municipalité du 1er novembre 2019 au Conseil communal relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de Montreux Acrobaties, à porter au budget 2020,

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'octroyer une subvention de CHF 100'000.- en faveur de l'organisation de Montreux Acrobaties en 2020 ;
2. de porter à cet effet un montant de CHF 100'000.- sur le compte no 170.3653 *« subventions »* du budget 2020 ;
3. d'amortir cette dépense par le prélèvement d'un montant équivalant sur le compte no 9281.180 *« provision pour participation à des institutions et manifestations à caractère public »* ;
4. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cet objet.

Ainsi adopté le 1er novembre 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
L. Wehrli	L.S.	O. Rapin

Délégation municipale : Monsieur Caleb Walther, Conseiller municipal